

Le monde des adultes leur ouvre ses portes



À l'occasion de la 70^e fête du 3 février, 22 jeunes de Saint-Blaise ont été officiellement accueillis dans le monde des adultes lors d'une cérémonie organisée par la Commune de Laténa. Invité principal, Matthieu Wildhaber leur a adressé un message fort autour de la fierté, de l'identité et de l'usage du mot juste dans une société d'hypercommunication. La cérémonie, riche en interventions et en moments musicaux, s'est déroulée au temple de Saint-Blaise, un temple comble pour l'occasion. Claude Zweijcker y était, il nous en parle en page 9

011011100
000100000
010001010
101000010
001111010

ORDIFUTÉ

INFORMATIQUE SARL

Maintenance • Dépannage • Conseil

Depuis 1999

Christian Studer www.ordifute.ch
info@ordifute.ch 032 846 13 40


GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sàrl
www.carre-noir.ch - 032 757 66 00

Cave des Lauriers
1879
Jungo & Fellmann - Cressier
Livraison gratuite à domicile
75cl.ch
Ouvert Samedi de 10 à 12h ou RDV

3

Votre éco-constructeur

- Entreprise générale / Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues / Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction
- Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch





marti
arc jura






AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 13 février 2026 au 16 mars 2026

Publication FAO n° 7

Dossier SATAC n° 122277

Parcelle(s) et coordonnées: 716 – Lignières – 2571860/1214744

Situation: Rue des Combes 3

Description de l'ouvrage: Assainissement énergétique et reconstruction à l'identique des éléments démolis après l'incendie

Requérant(s): Florian Chédel, 2068 Hauterive

Auteur(s) des plans: Lauriane Noir-Wermuth, LB Planification Sàrl, Place du Régent 1, 2523 Lignières

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité 2 – Entrée en vigueur le 20.11.2000

Décisions spéciales: Espace réserve aux eaux

Caractéristiques: Périmètre du plan de site, bâtiment non recensé au RACN

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 13 février 2026 fait foi.

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 13.02.26 au 16.03.26

Publication FAO n° 7

Dossier SATAC n° 122514

Parcelle(s) et coordonnées: 5112 - Cressier ; 2569680/1211095

Situation: En bas le Port;

Description de l'ouvrage: Installation d'une piscine privée enterrée non chauffée

Requérant(s): Vincent Evangelista, 2088 Cressier; Anita Culicigno, 2088 Cressier;

Charles Antoine Evangelista, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans: Elisabet Alvarez Suissearchitecte Sàrl, Fontanette 14, 2024 St-Aubin-Sauges

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

IMPRESSION

Tirage: 11'000 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable d'édition: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

CORNAUX



CONVOCATION DU CONSEIL GÉNÉRAL À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE LE

lundi 16 février 2026, à 19h00 - Espace ta'tou

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 15 décembre 2025
3. Rappel de l'ordre du jour
4. Nomination d'un membre du Conseil général aux Commissions ci-dessous, suite à la démission de M. A. Askandar:
 - a) Commission Financière (CF);
 - b) Commission de l'Environnement (CEnv);
 - c) Commission des Services industriels et Travaux publics (SI-TP)
 - d) Commission ad hoc PAL
 - e) Commission ad hoc Le Clos
5. Nomination à la Commission de fusion de communes de:
 - 3 membres du Conseil général PLR
 - 3 membres du Conseil général PS
 - 3 personnes issues de la société civile
 - 2 membres de l'Exécutif
6. Arrêté relatif à la désignation de l'organe de révision pour les comptes 2025-2027, rapport à l'appui
7. Arrêté relatif à la création d'un fonds d'entretien du patrimoine financier et son règlement rapport à l'appui
8. Arrêté relatif à une modification des articles 21.04 et 21.05 du Règlement d'Aménagement Communale RAC du 29.09.1998, rapport à l'appui
9. Demande de crédit d'engagement de CHF 43'500.00 relative à l'installation d'un arrosage automatique au terrain de football principal et ses annexes, rapport à l'appui
10. Demande de crédit d'engagement de CHF 129'800.00 relative à la mise en conformité de l'installation électrique et des installations d'éclairage du terrain de football et ses annexes, rapport à l'appui
11. Lettres et pétitions
12. Communications du Conseil communal
13. Interpellations et questions
14. Divers

Cornaux, le 26 janvier 2026

CONSEIL COMMUNAL

À L'AFFICHE

FATHER MOTHER SISTER BROTHER
VE 13 FÉVRIER À 20H30 EN VOST

MOTHER

SA 14 ET DI 15 FÉVRIER À 20H30 EN VOST

MON AMI BARRY

SA 14 ET DI 15 FÉVRIER À 14H EN VF

LA VALLÉE

DI 15 FÉVRIER À 17H, EN PRÉSENCE D'INVITÉS

PROCHAINEMENT

HAMNET

GOUROU

ARCO

LA FEMME DE MÉNAGE

RAINDROP - LE VOYAGE DE L'EAU

SEND HELP

SUPER CHARLIE

CHER PARENTS

LE MAGE DU KREMLIN

MARTY SUPREME

COUTURES

PLUS LARGE QUE LE CIEL

THE HISTORY OF SOUND

WWW.CINE2520.CH

AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



ARRÊTÉ CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de la Commune de Cornaux,
Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958;
Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979;
Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP), du 1^{er} avril 2020

arrête:

Article premier – Les places de parc sur la route des Prés-Bersot à Cornaux sont limitées du lundi au vendredi à une durée de stationnement maximale de 10 heures avec disque obligatoire (signal 4.18 OSR «Partage avec disque de stationnement» et plaque complémentaire «Max. 10 heures du lundi au vendredi»).

Art. 2. – Le stationnement sur ces mêmes places de parc est interdit aux camions, autocars et remorques (signal 2.50 OSR «interdiction de parquer» avec plaque complémentaire sur laquelle figure les logos OSR 5.22 «Camion», OSR 5.25 «Autocar» et OSR 5.26 «Remorque»).

Art. 3. – L'extrémité Est de la Route des Prés-Bersot à Cornaux est déclassée par un cédez le passage par rapport à la route venant des jardins communaux (signal 3.02 OSR «Cédez le passage»).

Art. 4. – La sortie du garage Volvo Truck, parcelle No 2826 du cadastre de la commune de Cornaux est déclassée par un cédez le passage (signal 3.02 OSR «Cédez le passage»).

Art. 5. – Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Cornaux, le 2 février 2026

LE CONSEIL COMMUNAL

Le président : M. J.-M. Cantin
La secrétaire : M^{me} L. Veliz

Décision approuvée
Neuchâtel, le 5 février 2026

SPCH Service des Ponts et Chaussées
N. Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la feuille officielle cantonale, en deux exemplaires, auprès du département du développement territorial et de l'environnement, Collégiale 12, Case postale 1, 2002 Neuchâtel 2. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et les moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

LE LANDERON



AVIS DE TRAVAUX – CHEMIN DU COTEAU

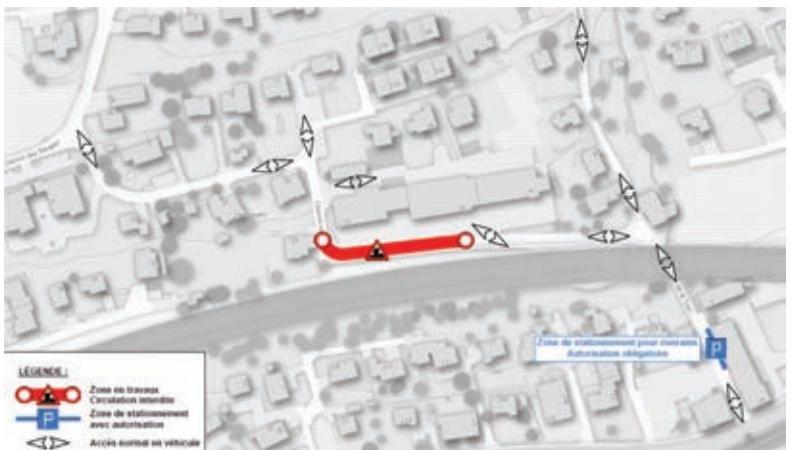
Madame, Monsieur,
Nous vous informons que les travaux de renouvellement des infrastructures souterraines et réfection des aménagements de surface du **Chemin du Coteau** se poursuivent.

Le chantier est actuellement à l'étape 3 selon le croquis ci-après. Le transit motorisé sera interrompu durant une grande partie des travaux et des itinéraires de déviation seront mis en place. L'accès piéton aux immeubles sera garanti en tout temps et les livraisons resteront possibles, sous certaines conditions. D'autre part, le transport des élèves sera coordonné entre la commune et l'APL.

Le ramassage des déchets sera effectué comme d'ordinaire, cas échéant, ils seront extraits de la zone de chantier par l'entreprise. Quant à la distribution d'eau et d'électricité, elle sera en principe garantie et les coupures annoncées 48h à l'avance (sauf urgences).

Pour toute question, veuillez contacter le service technique au 032 886 48 60. Nous vous remercions d'avance de votre compréhension.

Commune du Landeron



LE LANDERON



ARRÊTÉ

L'enquête publique est ouverte du 13.02.26 au 16.03.26

Publication FAO n° 7

Dossier SATAC n° 122566

Parcelle(s) et coordonnées : 1680 - Le Landeron ; 2571586/1211040

Situation : Le Bourg ; Ville 52

Description de l'ouvrage : Changement d'affectation d'une chambre privée en chambre d'hôtes sans travaux

Requérant(s) : Maria Kyriakos, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Plan spécial du Bourg du Landeron (affectation de type activités économiques) / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

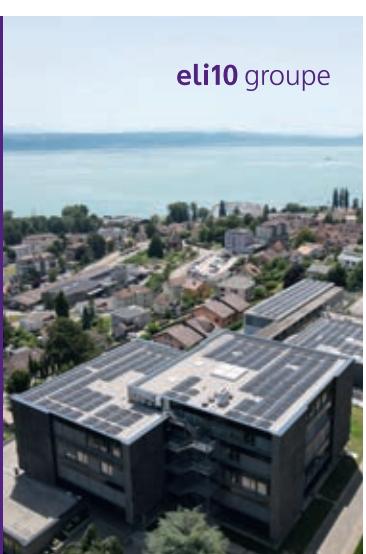
eli10
Votre partenaire en distribution réseaux

eligreen
Votre expert en énergie renouvelable

elivolt
Votre expert en installations électriques

elisafe
Votre expert en sécurité électrique

eli10.ch



Depuis 1880
LIENHER
FENÊTRES & PORTES
Nouveau logo - Mêmes valeurs locales
032 853 23 24 www.lienher.ch



AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 13.02.26 au 16.03.26

Publication FAO n° 7

Dossier SATAC n° 122282

Parcelle(s) et coordonnées : 4025 - Marin - Epagnier ; 2567530/1206486

Situation : Les ESSERTONS; Rue de la Gare 38

Description de l'ouvrage : Rénovation et agrandissement du bâtiment

Requérant(s) : Juan et Sunliang He, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans : Monolithe Laurent Matthey - Architecte, 1071 Chexbres

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'habitation à haute densité / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 10.03.05 RAC (densité minimale)

Particularités :

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA

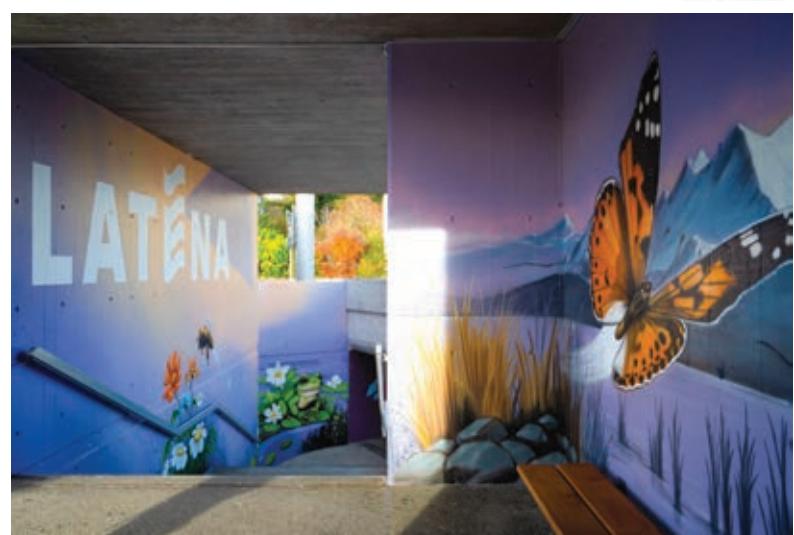


ARRÊT (DE BUS) SUR IMAGES | EXPOSITION TEMPORAIRE

L'exposition photographique installée dans le bâtiment communal de Saint-Blaise est à découvrir jusqu'au 3 avril 2026, durant les heures d'ouverture de l'administration. La série présentée met en lumière la fresque réalisée à l'automne 2025 sur l'abribus de Saint-Blaise par les graffeurs Kesh et Wilo.

Des tirages des photographies exposées sont proposés à la vente et peuvent être commandés en ligne.

Plus d'informations et formulaire de commande disponibles sur notre site Internet : commune-latena.ch



LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 13.02.26 au 16.03.26

Publication FAO n° 7

Dossier SATAC n° 122582

Parcelle(s) et coordonnées : 4366 - Saint-Blaise ; 2565969/1207979

Situation : Les Rochettes; Route de Lignières 29C

Description de l'ouvrage : Remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau extérieure

Requérant(s) : Marie-Jeanne Poggiali, 2072 St-Blaise

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 13.02.26 au 16.03.26

Publication FAO n° 7

Dossier SATAC n° 122602

Parcelle(s) et coordonnées : 2987 - Saint-Blaise ; 2565686/1207641

Situation : Chair d'Ane; Chemin des Plaines 20B

Description de l'ouvrage : Installation d'une pompe à chaleur air-eau

Requérant(s) : Michel Merguin, 2072 St-Blaise

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à la zone viticole

Particularités :

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



PRIX CULTURE ET SPORTS

Région Neuchâtel Littoral

Vous souhaitez concrétiser un projet culturel ou sportif ?

Pour participer, un formulaire d'inscription est à disposition sur le site internet de chaque commune membre de la Région Neuchâtel Littoral

Délai: 1er mars
Prix: CHF 25'000.- divisible entre plusieurs lauréats

REGION NEUCHATEL LITTORAL

La Grande-Béroche, Cortaillod, Boudry, Milvignes, Neuchâtel, Lutry, Corseaux, Désor, Le Landeron

Contacts et renseignements: Prix Culture et Sports Région Neuchâtel Littoral
via e-mail: prix.rcl@rcl.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



LES DÉJEUNERS DE LATÉNA: PARTAGE ENTRE GÉNÉRATIONS

La Commune de Laténa invite la population à un moment de rencontre ouvert à toutes et tous, **gratuit**, intitulé **les Déjeuners de Laténa**. Organisés par le Service de la cohésion sociale, ces rendez-vous ont pour objectif de favoriser les échanges entre générations et cultures, dans une ambiance simple et chaleureuse.

Une fois par mois, les habitant-es de Laténa se retrouvent le temps d'une matinée conviviale, **entre 8h30 et 10h30**, pour partager un café, un jus de fruits ou quelques tartines. Ces rencontres sont l'occasion de discuter, de rire et de créer de nouveaux liens.

Le prochain déjeuner a lieu le **13 février 2026 au Foyer, à Saint-Blaise** (Grand'Rue 15). Les lieux sont facilement accessibles en transports publics et la population est vivement encouragée à privilégier la mobilité douce.

Afin de nous aider à prévoir les quantités de nourriture optimale, nous vous invitons à vous annoncer à l'aide du QR code.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de partager ce moment convivial avec vous.



LATÉNA



NÉ-E POUR LIRE

La bibliothèque-médiathèque de Laténa a le plaisir de vous inviter à l'atelier **Né-e pour Lire** qui aura lieu le **vendredi 20 février 2026 de 9h00 à 10h00**

Cette animation s'adresse aux jeunes enfants dès leur première année et de moins de 4 ans accompagné.es d'un parent, grand-parent ou accompagnant-e.

Venez partager un petit moment de lecture-plaisir avec vos bébés et jeunes enfants. La bibliothèque leur est entièrement réservée durant cette heure.

Les prochaines dates pour 2026:

Mardi 24 mars	9h- 10 h
Vendredi 24 avril	9h- 10 h
Mardi 26 mai	9h- 10 h
Vendredi 26 juin	9h- 10 h
Mardi 1 ^{er} septembre	9h- 10 h
Vendredi 2 octobre	9h- 10 h
Mardi 10 novembre	9h- 10 h
Vendredi 11 décembre	9h- 10 h



Votre bibliothèque de Laténa

LATÉNA



ERRATUM | ARRÊTÉS DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LES TAXES D'ÉQUIPEMENT

Une erreur s'est glissée dans l'article publié dans l'édition N° 5 du Bulcom du vendredi 6 février 2026.

Contrairement à ce qui y est indiqué, les arrêtés ne sont pas soumis à un délai référendaire et sont entrés en vigueur avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2026.

Pour un nettoyage...
pikobello.ch

+41 32 751 59 67

info@pikobello.ch

entreprise de nettoyage

Service ou produits, nous avons
la solution pour un nettoyage parfait

pikobello.ch

AGENDA DES ANIMATIONS

JANVIER *

- 16 JANVIER 2026 Spectacle de magie, Laténa - 18h00
- 20 JANVIER 2026 NÉ POUR LIRE, Laténa - 09h00
- 22 JANVIER 2026 NÉ POUR LIRE, Bevaix - 09h30
- 23 JANVIER 2026 NÉ POUR LIRE, Fontainemelon - 09h00
- 23 JANVIER 2026 NÉ POUR LIRE, Gorgier - 10h00
- 23 JANVIER 2026 NÉ POUR LIRE, Boudry - 09h00

MARS *

- 20 MARS 2026 NÉ POUR LIRE, Fontainemelon - 09h00
- 24 MARS 2026 NÉ POUR LIRE, Laténa - 09h00
- 26 MARS 2026 NÉ POUR LIRE, Bevaix - 09h30
- 27 MARS 2026 NÉ POUR LIRE, Gorgier - 10h00
- 27 MARS 2026 NÉ POUR LIRE, Boudry - 09h00
- 27-29 MARS 2026 BIBLIOWEEKEND
- 21-31 MARS 2026 SEMAINE NEUCHÂTELLOISE D'ACTION CONTRE LE RACISME Bibliographie et livres mis en avant
- MARS-AVRIL 2026 EXPOSITION, Laténa Jeux de l'ôle en aquarelle de Marianne Schneeberger, les pions réalisés par des élèves

AVRIL *

- 22 AVRIL 2026 NÉ POUR LIRE, Fontainemelon - 09h00
- 24 AVRIL 2026 NÉ POUR LIRE, Laténa - 09h00

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet www.bibliobus-ne.ch
032 886 51 50 / Bibliobus.ne.secr@ne.ch

BORGEAT CHAUFFAGE

Mazout - Gaz
vborgeat@bluewin.ch
079 832 74 99

Maîtrise fédérale
Route des Marais 10A
2074 Marin-Epagnier



AVIS OFFICIELS des communes

Annuaire des entreprises

Vous dirigez une entreprise active à Laténa ?

Inscrivez-vous dès aujourd'hui gratuitement et en quelques clics à notre annuaire en ligne dédié aux entreprises locales.

Vous renforcerez ainsi votre visibilité, élargirez vos opportunités de collaboration et participerez activement au développement économique de la commune.

Rendez-vous sur commune-latena.ch/entreprises



LATENA

parcoursvita

HIVER VITA

Des activités animées par des coaches et/ou des associations sportives

De février à avril, venez bouger avec nous sur les parcoursvita des cinq communes participantes

Cressier | Cornaux | La Grande Béroche | Laténa | Neuchâtel

ne.ch REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHATEL

Service cantonal de la santé publique

Télécharger maintenant :

PROGRAMME

PROCHAIN RENDEZ-VOUS HIVER'VITA

15 fév. Marin (Laténa) 9 h 30 à 11 h 30

DIFFICULTÉ DU PARCOURS

RETROUVEZ-NOUS CHAQUE DIMANCHE

8 mars Bevaix (La Grande Béroche) 9 h 30 à 11 h

15 mars Cornaux-Cressier (Cressier) 9 h 30 à 11 h

22 mars Saint-Blaise (Laténa) 9 h 30 à 11 h 30

29 mars Peseux (Neuchâtel) 9 h 30 à 11 h

19 avril Hauteville (Laténa) 9 h 30 à 11 h 30

26 avril Cornaux-Cressier (Cornaux) 9 h 30 à 11 h

Télécharger maintenant

ne.ch REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHATEL

Service cantonal de la santé publique

parcoursvita

ENTRE-DEUX-LACS

Parlons d'amour...



La fête des amoureux approche! Alors, faites-vous partie de celles et ceux qui cherchent le cadeau parfait pour leur cher(e) et tendre? Ou peut-être êtes-vous déjà en overdose des roses rouges et coeurs en chocolat qui pourraient bientôt vous envahir de tous côtés?

Chaque année, nous jouons le jeu comme une chorégraphie bien huilée. Mais entre romantisme et marketing à paillettes, sait-on encore ce que signifie vraiment aimer?

L'amour n'est pas un sentiment

Le 14 février est devenu le symbole de l'amour romantique, des grandes déclarations et... de la surconsommation. À l'origine, cette fête avait la vocation estimable de mettre l'amour

à l'honneur. Mais en prenant un tournant commercial, on a fini par en déformer le vrai sens. Aujourd'hui, on met surtout la lumière sur une émotion, voire une passion éphémère. Nous finissons par croire que l'amour se consomme, qu'il est une source de plaisir personnel. Pourtant, l'amour est bien plus vaste et précieux qu'un simple sentiment.

D'ailleurs, la Bible nous montre qu'il y a en fait plusieurs formes d'amour. Et si, derrière notre besoin d'aimer, se cachait un sens bien plus profond?

L'amour vrai selon la Bible

La Bible décrit l'amour, non pas comme un sentiment, mais plutôt comme un engagement personnel inspiré de Dieu. Comprendre bien que Jésus ne nous a pas commandé de **ressentir** de l'amour pour notre prochain, mais de **faire preuve d'amour**. Aimer selon la Bible désigne donc une action plutôt qu'une émotion. Il se démontre par nos paroles d'encouragements, notre écoute, nos services rendus, notre temps et notre énergie engagés pour les autres. Et nous avons un exemple parfait de cela: c'est Jésus. Il a mis sa vie (et sa mort!) au service des autres. L'amour par excellence, c'est donc réellement le don de soi!

On trouve 4 mots différents pour désigner l'amour dans la Bible:

- Agapè : désigne l'amour parfait, celui de Dieu pour nous
- Éros : l'amour de couple, voulu et bénit par Dieu
- Philia : pour l'amitié et l'amour fraternel
- Storgè : le lien d'amour familial

Nos sentiments sont précieux, ils nous ont été donnés par Dieu et ont beaucoup de valeur. Ressentir de l'amour est une bénédiction qui nous pousse à nous mettre en action, pour témoigner de ce que nous avons reçu de notre Créateur.

En cette Saint-Valentin qui approche, saisissons toutes les facettes de l'amour que Dieu nous donne de vivre. Aimons comme Jésus nous l'enseigne, car lui-même nous dit qu'il *y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir!* (Actes 20.35). Yonâh, Assistante Marketing de la Librairie Chrétienne CLC

La paroisse réformée de l'Entre-deux-Lacs organise samedi 14 février une soirée festive et gastronomique pour couples et un weekend pour couples les 21 et 22 mars 2026. Info: www.entre2lacs.ch

messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch



Boostez votre communication!

Cet emplacement publicitaire est fait pour vous

Messeiller SA
Place de la Fontaine 1
Case postale 142
2034 Peseux
032 756 97 93
annonces@bulcom.ch

OUI À L'INITIATIVE POUR UN FONDS CLIMAT

8 MARS 2026

Grâce aux progrès technologiques incroyables (solaire, batteries, e-mobilité, PAC, éolien, matériaux d'isolation), nous pouvons: réduire notre énorme facture de fossile, rendre notre économie plus dynamique et résiliente, et faire notre part dans les réductions de CO2 !

Christophe Ballif Prof. EPFL



BULCOM

Et si vous faisiez vivre l'Entre-deux-Lacs dans les pages de votre hebdomadaire ?

Le Bulcom cherche dès que possible un(e) correspondant(e)

Curieux, à l'écoute des autres, vous aimez observer, comprendre et raconter ce qui se passe autour de vous ? Vous avez le sens du contact, un vrai plaisir à écrire et un flair pour dénicher des sujets originaux ? Alors cette mission est faite pour vous.

Votre rôle : suivre la vie des villages, ses projets, ses événements et celles et ceux qui le font bouger. Vous proposez des sujets, rédigez vos articles dans un style clair et vivant, et collaborez avec la rédaction du Bulcom pour donner écho à la vie locale.

Autonomie, fiabilité et curiosité sont essentielles, tout comme une excellente maîtrise du français écrit. Une expérience dans la rédaction, la communication ou le journalisme est un atout, mais la passion des mots et de la rencontre compte avant tout.

Mission flexible, ouverte aux indépendants, étudiants ou retraités actifs souhaitant mettre leur plume au service de la communauté.

Les candidatures sont à adresser à :
Céline Smith Latscha
redaction@bulcom.ch - 076 324 64 50



CRESSIER

Elles crochètent des pieuvres pour les prématurés



Un crochet, du coton, de la ouate, des collants, un peu de persévérance et de la bonne humeur, sont les précieux ingrédients utilisés au « café pieuvres » de Cressier pour venir à la rescoussse des prématurés.

A quoi ça sert ? Placée dans la couveuse la petite bestiole crochétée apaise le bébé. Celui-ci tire sur les tentacules de son doudou au lieu de tirer sur les tuyaux et les sondes.

Testées et validées par le corps médical, les pieuvres réalisées à la main ont essaimé plusieurs hôpitaux ayant adhéré à l'idée née au Danemark et propagée dans plusieurs pays. En Suisse romande,

c'est l'Association « Petites pieuvres, fil de douceur » qui regroupe l'ensemble des créatrices et transmet les petites pieuvres aux hôpitaux, le CHUV a notamment besoin d'une grande quantité de pièces par année.

Il y a dix ans, sous l'impulsion de Solange Stampfli, le « café pieuvres » a vu jour après un recrutement à succès auprès de la famille, des copines et via les réseaux sociaux. Aujourd'hui le groupe se compose d'une douzaine de grand-mamans crocheteuses du village, de Cornaux, Val-de-Ruz et la Chaux-de-Fonds. Possédant chacune un joli petit sac à ouvrage et un bon entrain, elles se réunissent le dernier samedi du mois, dès 14h, à l'étage du PoinD'Ex ou en terrasse à la belle saison. Novices ou douées, tout s'apprend au « café pieuvres » d'ailleurs avec fierté elles aiment montrer leurs magnifiques créations colorées crochétées avec amour et plaisir. Pourtant, assembler une pieuvre conforme est tout un art. Il s'agit de suivre des règles strictes et précises au niveau taille, rembourrage, yeux, nombre et longueur des tentacules, pas de trou, crochétage serré, deux couleurs au minimum, coton adapté, dessin libre, et compter environ 8 heures par pieuvre. L'an passé, le groupe a fourni 120 spécimens à la contrôleur de l'Association chargée du lavage-séchage et tri, sécurité oblige, avant de les céder au centre de pédiatrie de l'hôpital. Et là recontrôle impératif des petites pieuvres, considérées comme des outils thérapeutiques et non des doudous. Les pièces non conformes sont distribuées aux enfants des familles. Heureux hasard, le « café-pieuvres » a eu un jour la visite d'une maman d'un prématuré qui avait bénéficié d'une petite pieuvre made in Cressier.

Rendre l'utile à l'agréable motive le groupe de crocheteuses, l'ambiance est bonne enfant autour de la table garnie de douceurs apportées par chacune, le petit café n'a plus qu'à être servi. Si les conseils et astuces sont assurés en douceur par la cheffe, le matériel et le travail sont à charge des crocheteuses bénévoles enchantées de prendre part à ses rencontres « c'est cordial, agréable, relax » on aime être là » avec raison à entendre les gais papotages de tout genre et les partages d'idées. « Je fais la tête » lance soudain une dame penchée sur le modèle d'instructions placé sur ses genoux, « pas à nous ? » rétorquent les copines en plaisantant. Et si l'ouvrage n'avance guère, « tant pis je le poursuivrai à la maison ». Très inspirées et pour « se lâcher » elles créent également au crochet de jolis porte-clés et des objets insolites pour la vente de la Saint-Martin à Cressier et la Fête du Soleil à Cornaux, en faveur de l'Association et pour financer leur achat de coton. Le « café pieuvres » accueille volontiers toutes les intéressées, jeunes ou moins jeunes sont les bienvenues.

GC

LA NEUVEVILLE - Au programme !



FATHER MOTHER SISTER BROTHER

Drame de Jim Jarmusch
avec Cate Blanchett, Adam Driver, Tom Waits

FATHER MOTHER SISTER BROTHER est un long-métrage de fiction en forme de triptyque. Trois histoires qui parlent des relations entre des enfants adultes et leur(s) parent(s) quelque peu distant(s), et aussi des relations entre eux. Chacun des trois volets se passe aujourd'hui et dans un pays différent. FATHER se déroule dans le nord-est des États-Unis, MOTHER à Dublin, en Irlande, et SISTER BROTHER à Paris. Le film est une suite d'études de personnages - sobres, basées sur l'observation et sans jugement. Une comédie, mais entrelacée de fils de mélancolie.



VE 13 février à 20h30 en VOST
10 (14) ans - US - 1h52 - 2025

MOTHER

Drame de Teona Strugar Mitevska avec Noomi Rapace, Sylvia Hoeks, Nikola Ristovski

Tout en venant en aide aux plus démunis à Calcutta, Soeur Teresa attend l'aval du Vatican pour fonder son propre ordre, mais les obstacles sont nombreux et son amie Soeur Agnieszka commet l'irréparable. Avec la partition de Noomi Rapace et une bande-son hard-rock, Teona Strugar Mitevska livre un film d'une grande modernité sur une femme d'une grande complexité. Au-delà du biopic, la cinéaste révèle la future Mère Teresa tiraillée par ses convictions religieuses et la réalité de la vie qui l'entoure.



SA 14 et DI 15 février à 20h30 en VOST
14 (16) ans - MK - 1h44 - 2025

MON AMI BARRY

Aventure de Markus Werba
avec Carlos Leal, Ulrich Tukur

Au milieu des montagnes suisses, Georg, 12 ans, échoue chez les moines du col du Grand-Saint-Bernard. Tout est nouveau pour lui : le froid, le silence et la vie monastique inhabituelle. Mais Georg découvre rapidement que cet endroit particulier regorge de petits miracles. Lorsqu'il trouve un chiot sans défense, une profonde amitié naît entre eux. Georg élève Barry en secret et vit avec lui des moments inoubliables. Mais lorsque Georg risque de perdre son fidèle compagnon, il rassemble tout son courage et se lance dans une grande aventure. MON AMI BARRY est une aventure familiale épique et émouvante sur l'amitié, le courage et l'amour de la nature.



SA 14 et DI 15 février à 14h en VF
6 (6) ans - CH - 1h35 - 2026

LA VALLÉE

Documentaire de Gwennaël Bolomey

« Je suis devenu père, mais sans propre père ». C'est sur ces mots que s'ouvre le film, au cœur de l'hiver jurassien. À la naissance de ses deux filles, le cinéaste ressent le besoin urgent de remonter dans la vallée. Celle de son enfance, des étés heureux à l'alpage, mais aussi celle d'une rupture : la chute de son père alcoolique. Avec pudeur et tendresse, La Vallée retrace l'histoire d'une famille pour mieux s'enraciner dans le présent. Celui des liens qui se resserrent face à la maladie, et qui, de génération en génération, transforment la peur en un amour fédérateur.



DI 15 février à 17h, en présence du cinéaste Gwennaël Bolomey et (sous réserve) sa sœur Lucille Bolomey

16 ans - CH - 1h04 - 2026

SAINTE-BLAISE

70^e fête du 3 février 2026

Matthieu Wildhaber aux jeunes de 18 ans: « Bienvenue dans le monde des adultes »

Atypique dans son genre, la manifestation officielle en l'honneur de 22 jeunes de 18 ans, a été emmenée par Martin Rousseau, président de la Commission du 3 février. Organisée de main de maître par la Commune de Laténa, elle a rempli le temple.

Au premier rang

A son habitude, la cérémonie a accueilli plusieurs personnalités: Emile Blant, président du Grand Conseil, Crystel Graf, présidente du Conseil d'Etat, Sophie Wang, présidente du Conseil général de Laténa ainsi que les cinq membres de son Conseil communal: Valérie Dubosson, présidente, Laurent Amez-Droz, Rocco Mauri, Vanessa Renfer et Daniel Rotsch. On a aussi relevé la présence de membres des autorités exécutives des communes voisines.

Allocation de Matthieu Wildhaber, conseiller en rhétorique et chroniqueur pour la RTS

Habitant de Saint-Blaise, désormais bien connu pour ses chroniques dans le principal média romand, Matthieu Wildhaber a été invité pour souhaiter la bienvenue aux jeunes de 18 ans dans le monde des adultes: « Une tâche vertigineuse en pensant que ma fille n'est sur cette terre que depuis trois petites semaines... » leur a-t-il d'emblée déclaré!

Il poursuivit: « Soyons honnêtes. Ce monde d'adultes, il ne fait pas toujours rêver. Ce monde parle fort, il parle beaucoup; parfois mal. Ce monde commente tout, il donne son

avis sur tout; il attaque, il juge en oubliant presque toujours de réfléchir.»

Et le conseiller en rhétorique d'engager les jeunes de 18 ans à être fiers de leurs acquis, de leurs compétences, de leur famille, de leurs amis, de parler plusieurs langues, de leurs origines. « *Être fier, c'est vouloir protéger ce que vous aimez. Et c'est bien ce désir de protection qui rendra vos mots justes.* »

En conséquence, il engagea son auditoire à utiliser le mot juste, à maîtriser ses mots.

Il expliqua: « *Si je vous parle du mot juste, ce n'est pas uniquement parce que je crois que c'est un excellent remède aux épreuves que nous pouvons rencontrer dans la vie. C'est parce que nous vivons une époque d'hyper-communication. Tout le monde parle de tout, tout le temps. Face à cette saturation, maîtrisez vos mots, ce n'est pas chercher à briller. C'est apprendre à exister sans avoir à crier.* »

Et le conseiller en rhétorique de conclure:

« *Chers majorants, votre droit d'exister est inaliénable. Personne n'a le droit de vous empêcher d'être fier et de prendre votre place dans la société.* »

Remises des prix

Valérie Dubosson, présidente de commune et Yannik Boillod, chancelier communal, remirent aux jeunes de 18 ans un souvenir. Ce sont, Emma Lopez-Serrano Lopez et Loris Probst qui remercièrent les autorités. Leurs propos

marqués par un grand sens de maturité furent chaleureusement applaudis.

Selon la tradition, au début de la cérémonie, Raphaël Brissat, directeur adjoint au Centre scolaire du Bas-Lac, remit aux élèves de 6^e année les prix du concours scolaire. Il était axé, cette année, sur des réalisations graphiques à partir de graffiti.

Autres temps de la cérémonie et de la fête

La manifestation a été ponctuée par des interprétations musicales. Celle de la chorale d'élèves de la « Rive de l'herbe », dirigée par Luc Aeschlimann, a permis de retrouver des chants de Georges Brassens et de Michel Sardou. Sous la direction de Julie Dzwornu, l'Association musicale Neuchâtel – Saint-Blaise a conféré le souffle de solennité utile à une telle cérémonie au cours de laquelle elle a accompagné entre autres l'hymne neuchâtelois chanté par l'assemblée. Moments très applaudis.

Selon la tradition, le message des Eglises fut apporté, cette année, par le pasteur Raoul Pagnamenta qui le conclut par ces mots adressés aux jeunes de 18 ans: « *N'oubliez pas de vous référer à votre boussole interne.* »

En outre, les animations de la fête dans une dizaine de lieux, comme la 11^e édition du barathon, qui a réuni une cinquantaine de participants et participantes, ont connu un beau succès.

CZ





MARIN BASKET CLUB VS PULLY FOXES

Championnat Suisse Jeunesse des Clubs – U18



Les lions de Marin accueillaient les renards de Pully en ce dimanche 8 février 2026. Les premiers du classement, Marin, recevaient les deuxièmes, Pully. En effet, avec 12 victoires et 2 défaites depuis le début de la saison 2025-2026, les marinois caracolent en tête du championnat Suisse Jeunesse des Clubs devant des équipes mythiques telles que Monthey, Fribourg, Pully, Renens, Sion, etc... autant dire que nous savourons ce moment un peu historique pour notre club. Le public, nombreux, a compris qu'il se passait quelque chose à la CSUM. On ne dénombrait d'ailleurs pas loin de 50 personnes dans les gradins ce 8 février. À noter la présence de Daniel Goethals, alias Big Dan (2m07), ancien coach d'Union Neuchâtel et d'Antibes et nouveau secrétaire général de Swiss Basketball. Daniel Goethals nous faisait l'honneur de sa présence avec son épouse Véronique. On reconnaissait également le pharmacien du village, Julien Wildhaber (1m92).

Pully, club formateur de renom, se présentait avec un effectif complet. Marin devait composer avec les absences pour blessures de Romain Bartl (cheville) et Abdoulaye Sarr (cheville). Les marinois ayant perdu le match aller en terre vaudoise, ils avaient à cœur de prendre leur revanche. L'ambiance était électrique et la stratégie élaborée très claire dans les têtes des lions de Marin. Comme lors des trois derniers matchs, la défense serait individuelle avec un press tout-terrain sur panier marqué. La stratégie s'avéra payante. Noah Stuber, Guillaume Flueck, Naïan Amez-Droz, Luca Leuenberger et Idris El-hirech défendaient comme des «malades», avec la célèbre citation des mousquetaires d'Alexandre Dumas en tête: «un pour tout et tous pour un» et piquaient quantités de ballons aux vaudois. Fin du 1^{er} quart: 28 à 11 pour Marin. L'affaire pouvait sembler bien partie ou pliée, mais en basket comme en sport, rien n'est jamais joué. Le coach de Pully donnait de la voix et critiquait régulièrement les choix arbitraux. Il fut rapidement averti. Le deuxième quart était clairement pour Pully qui réussit à faire déjouer les maîtres de céans grâce à une zone press très efficace. La tension devient très forte juste avant la mi-temps avec Pully qui revenait à 11 longueurs de Marin. Il restait 15 secondes à jouer, Guillaume Flueck se lance vers le panier, tire, obtient la faute et reçoit donc 3 lancers francs en bonus. Un joueur de Pully s'énerve, parle mal à l'arbitre et fut sanctionné, donnant encore 2 lancers-francs à Guillaume Flueck. Guillaume en marqua 3 sur 5 et permit aux marinois de partir aux vestiaires sur le score de 44 à 30. Le deuxième quart était toutefois gagné: 16 à 19 pour Pully. A la mi-temps, l'entraîneur de Pully continua de remettre en question les décisions arbitrales en accaparant les arbitres...ce qui a eu le don d'agacer le soussigné, car ça devenait doucement une stratégie pour influencer les arbitres. «Il lâcha même en me regardant, tu les as payés combien!» L'arbitre entendu et lui siffla une faute technique.

Le troisième quart démarrait avec la même intensité que le début de match. Les marinois mettaient en place leurs systèmes: flex, flash, P, zone, one, etc... ce qui permettait de créer de belles actions collectives. Les remplaçants apportaient un vrai plus: Loïc Xuan, Elias Bitter, Djibril Zejnnullahu, Loïs Tramaux, Numa Dupasquier, Nathan Maulini et Pedro Araujo apportaient ce petit truc en plus à chaque changement. Marin gagnait le troisième quart 16 à 13.

Le quatrième et dernier quart était celui de tous les dangers, car plusieurs lions totalisaient 4 fautes dont les grands Leuenberger et Stuber (on est empêché de jouer après la 5^{ème} faute). Avec la consigne de ne pas laisser le match s'embalier, de rester collectif et intraitable en défense, les jeunes lions de Marin ont fait le job en restant très calmes. La réussite n'était pas très présente en attaque, mais la défense toujours exemplaire (60 points encaissés par match en moyenne cette saison). Le coach de Pully termina la rencontre avec une deuxième faute technique et une expulsion...ça venait un peu ternir la bonne ambiance du jour, mais ça arrive. La fin de match permit de faire tourner l'effectif et de savourer une 13^{ème} victoire plus que méritée sur le score de 73 à 60.

Big Dan Goethals parla aux marinois au terme de la partie. Il les félicita pour la victoire, mais surtout pour leur état d'esprit solidaire et combattif et leur sens du collectif.

On ne peut terminer ce compte rendu sans adresser des remerciements: aux parents qui tiennent la buvette, en premier lieu à ma tendre épouse, aux officiels, aux arbitres et au fantastique public de la CSUM!

La prochaine rencontre se tiendra le dimanche 15 février à 14h à la CSUM contre une autre équipe vaudoise: DLang Lausanne. Les marinois seront prêts avec les objectifs de la saison toujours en ligne de mire, les 5 P => Plaisir, Progrès, Play-offs, Passes et Premier! Pour l'instant, les objectifs sont atteints, pourvu que ça dure!

PAS PERDUS

Quatre fois l'an, le conseiller aux États Baptiste Hurni (PS/NE) et le conseiller national Damien Cottier (PLR/NE) s'expriment sur un sujet dont on parle dans la «salle des pas perdus» qui abrite les échanges entre parlementaires. En ce début 2026 tous deux s'expriment favorablement sur la réforme fiscale proposée par le Conseil fédéral et le Parlement qui vise à supprimer la pénalisation du mariage et à introduire l'imposition individuelle. La population votera le 8 mars sur ce projet de loi combattu par référendum.



© Béatrice Devènes

Imposition individuelle: un système plus juste et qui fait progresser l'égalité

En Suisse, l'imposition dépend notamment de l'état civil. Cela signifie que deux familles parfaitement identiques, avec le même revenu, le même nombre d'enfants, le même logement et dans la même commune sont imposées différemment uniquement parce que l'un des couples est marié civilement et que le second vit en concubinage.

Pour ces deux familles, si les deux parents ont une activité lucrative, se marier est une mauvaise opération fiscale. En effet, ils ne forment alors plus qu'un seul contribuable – avec le barème appliqué aux couples mariés – et paient significativement plus d'impôts que s'ils vivaient exactement la même réalité mais comme concubins. A contrario, si ce couple n'a qu'un seul des deux parents qui a une activité lucrative, alors il paie moins d'impôts en étant marié plutôt qu'en vivant comme concubin. Cette fiscalité est le résultat de l'histoire et n'a jamais été dépoussiérée. Elle date d'une époque où la seule famille qui existait était composée d'une femme et d'un homme qui se mariaient avant d'avoir des enfants. La femme se consacrerait aux tâches ménagères et éducatives là où l'homme avait une activité lucrative.

Dit autrement, la fiscalité actuelle des couples mariés pousse à faire ce choix traditionnel qui ne reflète plus notre société, à savoir celui d'avoir un des conjoints qui exerce une activité lucrative, et l'autre qui n'en a pas.

La réforme de l'imposition individuelle que nous voterons le 8 mars 2026 modifie profondément ce principe. Elle ne fera plus dépendre la fiscalité de l'état civil mais bel et bien du fait d'être un individu. Chacun sera dorénavant considéré comme tel, peu importe qu'il soit marié, divorcé ou concubin.

Chacun sera ainsi taxé indépendamment de son conjoint, faisant ainsi beaucoup plus de gagnants que de perdants. C'est 86% des contribuables qui trouvera sa situation améliorée ou inchangée. Ce chiffre se comprend bien car la majorité des couples aujourd'hui désire vivre en répartissant entre les deux conjoints tant l'exercice de l'activité lucrative que la part de travail ménager tout en s'occupant chacun des enfants lorsqu'il y en a. Il n'existe aucune raison de continuer de discriminer cette majorité.

En cela, le projet de réforme est donc une véritable avancée pour l'égalité des genres.

Alors oui, le long combat de l'égalité ne se gagnera pas (uniquement) par le truchement d'une réforme fiscale. Il faudra aussi davantage de places en pré et parascolaires et à des prix qui sont acceptables. Il faut aussi combattre les écarts salariaux inadmissibles entre les femmes et les hommes. Mais ne ratons pas l'avancée concrète qui nous est proposée ici et votons un grand oui.

Baptiste Hurni
Conseiller aux Etats (PS/NE)

Oui à l'imposition individuelle. Le 8 mars mettons enfin fin à la pénalisation fiscale du mariage!

L'impôt fédéral direct a été introduit en 1941 (alors comme impôt sur la défense nationale). C'était il y a 85 ans. Trente ans avant le droit de vote des femmes. À une époque où seul un modèle familial existait: l'homme travaillait, la femme s'occupait des enfants et du ménage.

Le monde a changé! Pourtant, la fiscalité continue d'être basée sur ce modèle alors qu'aujourd'hui moins de 2,5 % des couples correspondent au schéma d'un couple marié avec des enfants et un seul revenu. Ce système obsolète crée des injustices manifestes, reconnues par le Tribunal fédéral il y a plus de 40 ans...

Il est grand temps de mettre fin à la pénalisation fiscale du mariage!

L'imposition individuelle apporte une réponse simple, moderne, équitable. Elle cesse de sanctionner fiscalement celles et ceux qui choisissent de répartir le travail au sein du couple en raison de la progressivité de l'impôt. Contrairement aux solutions nostalgiques proposées par certains, elle ne fige pas les rôles: elle libère les choix.

De plus, elle permet de mobiliser un potentiel économique important. En supprimant les désincitations fiscales, elle favorisera l'activité professionnelle des femmes, réduisant les ruptures de carrière après la maternité et contribuant à atténuer la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Entre 40 000 et 60 000 équivalents plein temps pourraient ainsi être occupés.

Les opposants agitent l'épouvantail d'une lourde bureaucratie. C'est un fantasme! Oui, tout changement de système demande un effort initial. Mais ensuite la numérisation des administrations rendra cette transition maîtrisable et à long terme elle simplifiera même le système: chacun devient un sujet fiscal indépendant, tout au long de sa vie, sans changements liés au mariage, au divorce, au remariage ou au veuvage.

On fait de la politique pour les gens, pas pour les administrations fiscales!

Avec le projet de loi du Conseil fédéral et du Parlement, la majorité des contribuables y gagne: près de la moitié des couples mariés paiera moins d'impôts, plus d'un tiers ne verra aucun changement. Seule une minorité, aujourd'hui avantageée par le système, contribuera un peu plus. Chacun peut faire son calcul en ligne sur:

oui-imposition-individuelle.ch

Il est temps de mettre fin à la pénalisation du mariage par un projet simple et pragmatique qui représente aussi une **baisse fiscale de l'ordre de 600 millions** pour la population.

C'est un petit geste au moment du vote, mais ce sera un grand pas pour l'égalité.

Damien Cottier
Conseiller national (PLR), Hauterive



Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Chaque vendredi: Le **BUZZ** (groupe de jeunes) se retrouve en principe chaque vendredi à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf exception. Pour en savoir davantage sur le programme, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Semaine de jeûne – lundi 2 mars au dimanche 8 mars – « Qui a des semences peut semer l'avenir », c'est le thème de la campagne de Carême de cette année!

Pour paroisses de Neuchâtel et de l'Entre-deux-Lacs, nous vous proposons une rencontre chaque soir, du lundi 2 au vendredi 6 mars, de 18h30 à 19h30 à la chapelle œcuménique d'Hauterive, rue de la Rebatte 11, pour partager sur nos journées et nos découvertes, pour partager également une offrande pour un projet de la campagne de carême.

Bienvenue aux habitués, comme à ceux qui ont envie d'essayer.

Pour tous renseignements: Delphine Collaud, 079 312 52 43

Journée mondiale de Prière - Vendredi 6 mars à 19h30 au centre paroissial de Cressier.

Cette année la liturgie a été préparée par les femmes du Nigeria, avec comme titre « Je veux vous fortifier. Venez ! », une version abrégée de la célèbre parole biblique de Jésus: « Venez à moi, vous tous qui peinez sous le poids du fardeau, et moi, je vous donnerai le repos. » (Mt 11,28). Ces femmes décrivent leur fardeau quotidien et comment elles trouvent dans la foi « le repos de l'âme ».

Une agape inspirée des recettes du pays terminera cette rencontre, dans un esprit de convivialité.

Parcours Alphalive – de mars à juin au centre paroissial réformé de Cressier – **Soirée découverte le mercredi 11 mars à 19h**, avec un repas (sur inscription au secrétariat ou auprès du pasteur Frédo).

Ne manquez pas d'oser venir à la première soirée de ce parcours qui invite à découvrir, ou redécouvrir Dieu. Partager ensemble un repas et des questionnements sur le sens de la vie à la lumière de la foi chrétienne et de la bible. Cordiale bienvenue à chacun !

Pour en savoir plus sur les activités de la paroisse www.entre2lacs.ch

Flyers papiers disponibles dans les divers lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 15 février: 10h Culte au temple du Landeron.

10h Culte café croissant – accueil au foyer de St-Blaise, puis témoignage au temple avec Michaël Ferreiram: Rien n'est impossible à Dieu (Luc 1 v 37) - « Abus, addiction, et après ? ».

Les Bourdons et Bee Happy (début au culte) au foyer. La Ruche (début au culte) à la cure.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

Saint-Blaise-Hauterive-Marin

St-Blaise

Chaque lundi: Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débuter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Chaque mardi: Mardi Midi au foyer (sauf vacances scolaires) – pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! **Accueil dès la 9^e Harmos.**

Gratuit et ouvert à tous – chaque enfant apporte son pique-nique – moment de partage, jeux, repas, avec l'encadrement d'une équipe sympathique.

Infos et inscriptions auprès de Ruth Letare (contact ci-après).

Marin:

Mardi 17 février: 12h00 Repas ouverts à la cure de Marin (Foinreuse 6). Pour toute personne désireuse de manger en bonne compagnie! Inscriptions jusqu'au lundi midi auprès de M^{me} Françoise Messerli 077 415 83 82 / efmesserli@hotmail.com - Prix: CHF 12.-

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Mardi 17 février: 10h00 Culte au **Home** St-Joseph.

Chaque mercredi: dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières

Pour un éventuel transport pour les cultes, contactez au préalable Erica Schwab, 032 751 28 30

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Coordinateur de l'enfance

Joachim Boulanger, tél. 078 638 91 53 (les lundis, mercredis et vendredis matin) joachim.boulanger@hotmail.com

Location des locaux

Temple de Lignières:
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch
Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com
Centre paroissial réformé de Cressier:
Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: oyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10
(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 13 février

9h00 Messe

Samedi 14 février

17h30-19h30 Réunion catéchisme 5H, avec festivités, salle paroissiale sous l'église

18h00 Messe

Dimanche 15 février

10h45 Messe avec bénédiction des couples mariés

Mercredi 18 février

18h30 Messe des Cendres

Vendredi 20 février

9h00 Messe

Samedi 21 février

18h00 Messe

Dimanche 22 février

9h00-11h30 Réunion catéchisme 8H-9H, salle paroissiale sous l'église

10h45 Messe avec Onction des Malades

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale
www.cath-ne.ch/ votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h00/13h30-17h00 et jeudi 08h30-12h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06 / 079 367 79 32

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Contact: Abbé Gérard Muanda

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 15 février

9h15 Messe avec onction des malades

Lundi 16 février

19h30 Répétition de l'Ensemble vocal des paroisses au Chalet St-Martin

Mardi 17 février

9h00 Conseil de paroisse à la cure

11h00 Messe au Foyer

Mercredi 18 février

18h00 Messe des Cendres avec invitation aux familles

Jeudi 19 février

11h00 Messe au Foyer

17h30 Catéchèse familiale au Chalet St-Martin

Dimanche 22 février

9h15 Messe

Contact: abbé Gérard Muanda, Rue du Port 3, 2072 St-Blaise 079 367 79 32.

Sandro Agostoni, agent pastoral, rue de l'Eglise 1, 2088 Cressier 077 427 84 59 – sandro.agostoni@cath-ne.ch

Secrétariat à disposition à Cressier le mardi et le vendredi après-midi – 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignières

Dimanche 15 février

10h45 Messe à St-Blaise

Dimanche 22 février

10h45 Messe à St-Blaise

Contact: abbé Gérard Muanda, Rue du Port 3, 2072 St-Blaise 079 367 79 32.

Sandro Agostoni, agent pastoral, rue de l'Eglise 1, 2088 Cressier 077 427 84 59 – sandro.agostoni@cath-ne.ch

Secrétariat à disposition à Cressier le mardi et le vendredi après-midi – 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

New Kia EV5

Un nouveau jour se lève.

Désormais avec un leasing à 0%

KIA

Movement that inspires

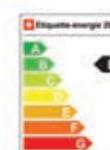
En savoir plus

Storrer Automobiles
La qualité avant tout !

KIA
Since 2004

Grand pont 2 | 2087 Cornaux +41 32 757 15 56 | info@storrerautomobiles.ch

Modèle illustré: Kia EV5 GT-Line 81,4 kWh aut., CHF 56'450.–, Peinture métallisée CHF 750.–, 17,8 kWh/100 km, 17,8 g CO₂/km, rendement énergétique B. *Calcul de leasing, p.ex. à 0%: Kia EV5 Air 81,4 kWh aut., CHF 49'950.– Mensualité leasing CHF 409.–, taux de leasing 0%, taux de leasing eff. 0%, durée 24 mois, 10'000 km/an, versement initial CHF 12'487.– (non obligatoire), assurance casco complète obligatoire non incluse, le partenaire de leasing est Multilease AG. Une demande de leasing n'est pas accordée lorsqu'elle entraîne le surendettement du consommateur ou de la consommatrice. Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 111 g CO₂/km selon le nouveau cycle d'essai WLTP. Offre valable jusqu'au 28.2.2026 ou jusqu'à épuisement des stocks (seulement chez les partenaires Kia participants). Non cumulable avec les conditions de flotte.



Ghielmetti
Pompes Funèbres

25 ans d'expérience au service des familles.
Avis mortuaire offert sur DECES.CH

Tél. 032 721 19 31 – Prévoyance funéraire

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2
Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: www.eeme.ch

Un projet de vente immobilière ?
Bénéficiez de 25 ans d'expérience dans le canton
Brevet fédéral de courtière en immobilier
VENTE – ESTIMATION – CONSEIL IMMOBILIER
Giliane Storrer
Rue des Granges 19
2525 Le Landeron
076 492 46 42 / giliane.storrer@atelier-immobilier.ch



LA TÈNE

Association des Parents d'Élèves

PAPA, MAMAN,
J'PEUX AVOIR UN TÉLÉPHONE ?

UNE SOIREE
QUESTIONS / REPONSES

LA PARENTALITE NUMERIQUE,
LA CAPTATION DE L'ATTENTION
LA SEXUALITE A L'ERE NUMERIQUE

Date : Jeudi 19 mars 2026
Horaires : 18h30-20h30
Lieu : Salle Cité Martini Espace Perrier à Marin
Participation sur inscription (QR code)

Noemi Knobel

L'Association des Parents d'Élèves de La Tène organise une soirée questions/réponses intitulée «Papa, maman, j'peux avoir un téléphone?». Cette conférence se déroulera le jeudi 19 mars 2026 de 18h30 à 20h30, à la Salle Cité Martini Espace Perrier à Marin.

Madame Noemi Knobel, Travailleuse sociale spécialisée dans le domaine de la parentalité numérique, animera cette soirée. Elle partagera son expertise sur ce sujet d'actualité.

La conférence est gratuite et ouverte à tous, mais se fait sur inscription via le QR code disponible sur le flyer ou juste ici :

Ne manquez pas cette soirée riche en échanges et en conseils pour accompagner au mieux vos enfants dans le monde numérique.



Café-Théâtre de la Tour de Rive - CARROUSEL
Jeudi 12 et Vendredi 13 février 2026 à 20h00

Jeudi 12 et Vendredi 13 février 2026 à 20h00 - Carrousel

Eclaircies, un nouvel album intense aux sonorités pop-folk, oscillant entre orage et accalmie à travers des thèmes comme l'absence, la solitude ou la rupture, mais aussi le rêve et la liberté. **Vendredi - OZÉ en 1^{re} partie**

Prochain spectacle: Samedi 21 février 2026 - Heidi Happy & Guests

Pour fêter son anniversaire, **Heidi Happy** a écrit une chanson avec chacune des 20 personnes qui l'ont le plus inspirée. Elle nous présentera l'album incroyablement varié et émouvant qui en a résulté, en compagnie d'invités illustres! **Michael von der Heide, Rykka et Handsome Hank** feront honneur à Heidi et à son groupe et présenteront ensemble les plus belles et les plus récentes chansons de l'impressionnante carrière de Heidi et de leur répertoire commun. À ne pas manquer!

Spectacle complet ? - mais certaines places se libèrent la semaine avant le spectacle, alors visitez régulièrement notre site internet, ou contact@latourderive.ch pour être sur la liste d'attente!

L'équipe de la Tour de Rive



Café-Théâtre de la Tour de Rive - Heidi Happy & Guests
Samedi 21 février 2026 à 20h00

SOIREE DE
Saint-Valentin
FEV 14
DE 19H-22H
VIVRE UNE ST-VALENTIN AUTREMENT!

- ATELIERS COUPLES LUDIQUES
- CREATION COCKTAILS & MOCKTAILS
- SE COMPRENDRE EN S'AMUSANT
- DOUCEUR & COMPlicité
- AMUSE-BOUCHES / REPAS ET DESSERT
- SLOWS ET MUSIQUE DISCO

FOYER DE SAINT-BLAISE GRAND'RUE 15, 2072 ST BLAISE

PRIX DE LA SOIREE POUR LE COUPLE : CHF 80.-

POUR INFOS, INSCRIPTION ET PAIEMENT : RUTH LETARE 079 872 25 18

LIGNIÈRES

Jubilaires honorés



Fidélité récompensée pour deux sociétaires du Brass Band Lignières.

Le 1^{er} février dernier, l'ACMN (association cantonale des musiques neuchâteloises) a organisé son assemblée générale des délégués à Auvernier où 33 sociétés de musique étaient représentées.

A cette occasion, et parmi les vétérans fêtés comme il se doit, deux jubilaires de Lignières ont été médaillés pour 35 ans d'activité, à savoir le musicien Patrice Krieg et le porte-bannière Bruno Stoppa, membres de la Société de musique Brass Band l'Avenir Lignières.

NB: les deux jubilaires seront félicités en public le 14 mars 2026, à 20h, lors du concert traditionnel annuel présenté par le Brass Band Lignières au collège de la Gouvernière.

GC

LE LANDERON

Deux nouveaux vétérans en musique fêtés par l'ensemble des musiciens de La Cécilienne



En ce premier dimanche du mois de février, c'est en toute fin d'après-midi que les proches, amis et musiciens étaient réunis pour fêter les nouveaux vétérans de La Cécilienne.

Accueilli en musique, Gilbert Linder, dit «Gibus» (60 ans de musique) et Denis Spring (35 ans de musique), médaille épingle sur leur uniforme, faisaient leur entrée dans

la salle du Château acclamés et applaudi par toute l'assemblée.

Gilbert Linder dit «Gibus», un musicien toujours fidèle envers La Cécilienne

C'est Grégory Huguelet Meystre, qui prend la parole pour remercier «Gibus» de son engagement total au sein de La Cécilienne durant 60 ans. Accueillir «Gibus» avec ses soixante ans de musique est un moment tout à fait exceptionnel. Il incarne la continuité rassurante entre les générations. Tubiste engagé, il n'a jamais compté le temps donné à la société. Membre de la commission musicale de 1971 à 1974 et à la présidence durant vingt-quatre ans et parmi les initiateurs puis responsable de La Bandelle. Poste d'aide cantinier (2002-2005), puis cantinier (2005 à 2008) et responsable du «petit frigo» depuis 2005 ont jalonné son parcours. Mais au-delà des titres, «Gibus» a toujours été un moteur et un rassembleur (premiers cours d'élèves et suivi des jeunes lors des concours). Il est également à l'origine du premier camp musical organisé avec Charles Bourquin. Sa fidélité, son engagement et son humanité représentent ce que le monde des sociétés de musique a de plus précieux. Tous les amis musiciens le remercient d'être simplement «Gibus» en le félicitent pour son parcours remarquable tout en lui souhaitant bon vent pour la suite.

Gilbert Linder, très ému, adresse ensuite quelques mots à tous pour les remercier de cet accueil.

Denis Spring, médaillé vétéran fédéral pour ses 35 ans de musique

Dans sa présentation, le président souligne que le parcours de Denis Spring est une histoire riche en musique. Actif de prime abord à «l'Union» de Cornaux durant plusieurs années, il a également joué au sein de la «Persévérence» de Cudrefin et a rejoint les rangs de La Cécilienne en 2024. Denis est un tubiste, une basse, pas toujours là où on l'attend, mais il joue avec cœur et conviction et c'est bien cela qui compte.

Il n'est pas seulement un musicien, mais c'est aussi quelqu'un sur qui l'on peut toujours compter. Cependant, il a un point commun avec le président, c'est le jazz.

Un grand merci lui est adressé pour son engagement, sa fidélité, sa disponibilité, son aide précieuse et son caractère bien trempé. Sa médaille est pleinement méritée.

Denis Spring, très ému, adresse quelques mots de remerciements à tous pour l'accueil que lui a réservé La Cécilienne.

Une fin de journée riche en émotions

Intermèdes musicaux et prestation des tambours ont jalonné ces moments festifs. Surprise sur le gâteau, la venue de deux musiciens de Lignières, Bruno Stauffer et Patrick Krieg, invités à partager ce moment festif avec leurs 35 ans de musique.

Place ensuite à un apéritif pris en commun pour prolonger dans la joie et le partage ces moments exceptionnels.

Un nouveau directeur à la tête de La Cécilienne

C'est avec plaisir que Benjamin Monney a accepté de prendre la direction de La Cécilienne.

Habitant Dailly dans le canton de Vaud, il vient en principe une fois par semaine au Landeron et il est heureux de pouvoir compter sur des musiciens qui se débrouillent bien en lecture des partitions.

Il a déjà pu tester la cohésion et le niveau des musiciens lors de la préparation du concert annuel le week-end de janvier aux Bayards. Une découverte des musiciens dans un autre environnement. Un week-end magnifique et très sympa.

Âgé de 33 ans, Benjamin Monney a baigné depuis tout jeune dans un milieu musical d'ensemble d'harmonie et c'est à l'âge de 7 ans qu'il commence à jouer de la trompette.

C'est à l'université qu'il obtient un Bachelor en musique puis un Master en pédagogie. Il préfère se diriger vers l'enseignement, car c'est une matière qu'il aime beaucoup. Il travaille avec les jeunes de 10 à 17 ans depuis maintenant treize ans pour les amener à la découverte de la musique tout en leur apprenant également à déchiffrer des partitions. Il enseigne également dans une école de Lausanne avec des élèves de 10 à 15 ans qui vont monter une comédie musicale et il est gratifiant de voir un tel résultat.

Maintenant, il prépare le concert annuel du **dimanche 15 mars à 17h au C2T**.

CP



Votre appartement protégé avec services optionnels pour plus de sérénité



Le Castel

— La vie chez soi, autrement —

Rue de Vigner 19
2072 Saint-Blaise
Tél. 032 554 50 00
info@le-castel.ch



<https://le-castel.ch/habitat>



- Etablissement de votre déclaration d'impôt
- Tenue de votre comptabilité
- Gestion administrative

Sébastien Berlani

Tél. 079 798 50 47

info@bkfid.ch - www.bkfid.ch

Travaux de peinture

Peintre qualifié – intérieur/extérieur
échafaudages à disposition
Marmoran – volets – pose de sols

078 660 03 41



CE PRINTEMPS,
RÉNOVEZ VOTRE TOITURE



Trop chaud en été, trop froid en hiver ?
Économisez de l'énergie.
Deux entreprises, un seul interlocuteur.

Contactez-nous +41 32 757 38 02
ferco.ch



SCHWAB SYSTEM
BOIS - BÂTIMENT - AUDITORIUM

40 ans de soins à domicile personnalisés et bienveillants dans tout le canton - reconnus par toutes les caisses d'assurance maladie.

Ponctualité - Fiabilité - Qualité des soins et des prestations d'assistance y compris le ménage - Présence 24h/24h

senevitaCasa

Senevita Casa Neuchâtel, Avenue des Pâquier 1, 2072 Saint-Blaise
+41 32 753 77 20 - info@senevita.ch

laténium

parc et musée d'archéologie
Hauterive - Neuchâtel

ne.ch
FEEL IT! LEARN IT! EXPLORE IT!

En 2026, le Laténium fête ses 25 ans !

Le musée collecte vos souvenirs et témoignages. Faites entendre vos voix pour raconter son histoire.

www.latenium.ch/25-ans-du-laténium

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Recensement à fin 2025 de la population du Canton de Neuchâtel

Lignières et Cressier sur le podium

Le Service cantonal de statistique a récemment établi le recensement de la population permanente du Canton de Neuchâtel. Pour la cinquième année consécutive, le nombre d'habitants a progressé. Il fut de 853 personnes en une année pour atteindre 180'302 habitants et habitantes. Cette hausse représente une progression de 0,43 %.

«Pour la première fois dans l'histoire du canton sa population résidente dépasse les 180'000 habitants» observe le Service de statistique.

Cette progression ne peut pas être expliquée par un boom des naissances. Elle a pour cause un apport de population venu des autres cantons et de l'étranger car le solde naturel est négatif: 1602 décès ont été enregistrés dans le canton en 2025 contre 1467 naissances. Comment la population a-t-elle évolué en 2025 dans les cinq communes de l'aire de distribution du Bulcom?

	en 2024	en 2025	
Laténa	11716	11742	+ 26
Cornaux	1681	1681	0
Cressier	2001	2070	+ 69
Le Landeron	4655	4684	+ 29
Lignières	1061	1103	+ 42

La population de ces cinq communes* réunissait 21114 personnes en 2024; elle en compte 21280 en 2025. Elle a contribué par un apport de 166 habitants et habitantes aux 853 qui ont fait progresser la population du Canton de Neuchâtel.

Dans le classement des 24 communes neuchâteloises, Laténa occupe le 4^e rang (après Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Val-de-Ruz), Le Landeron, le 11^e, Cressier, le 12^e, Cornaux, le 13^e et Lignières, le 16^e. Le recensement de 2025 a mis en lumière deux communes de notre région. En termes relatifs (variation en %), Lignières a connu le plus fort accroissement de population du canton: 3,96 %, suivie par Cressier: 3,45 %. Rochefort occupe la troisième position du podium avec une progression de 2,14 %. Le Landeron atteint 0,62 % et Laténa seulement 0,22 %. Cornaux est demeuré stable.

En comparaison avec les jeux olympiques, pour leur progression démographique, les communes de Lignières et de Cressier sont médaillées!

Claude Zweiacker

*en 2024: Enges, Hauterive, Saint-Blaise et La Tène

